

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 26 AVRIL 2024**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique ;
- Vu l'offre présentée par la société AREMA à la demande du pouvoir adjudicateur,
- Considérant que cette offre répond aux besoins de la Collectivité.

**DECIDONS**

**Article 1 :**

Il est conclu avec la société AREMA un marché sans publicité et sans mise en concurrence, pour la réparation de la machine à peinture G400 du service signalisation.

**Article 2 :**

Le présent marché est conclu pour un montant forfaitaire de 23 514,11 € HT.  
Un acompte de 30% sera facturé dans les 15 jours après le dépôt de la machine à l'agence, soit un montant de 7 054,16€ HT et le solde de 70% facturé à la réception des travaux soit 16 459,94 € HT .  
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général de la Ville 01.

**Article 3 :**

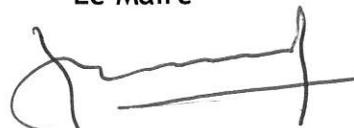
La durée du marché est fixée à 1 mois.

**Article 4 :**

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Monsieur le Directeur Général Délégué à la mobilité sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 26 AVRIL 2024

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 03/05/2024  
Publié ou notifié le : 03/05/2024

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)  
Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2024\_04\_241**  
Objet : **Il est conclu avec la société AREMA un marché sans publicité et sans mise en concurrence, pour la réparation de la machine à peinture G400 du service**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2024-04-16 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Actes individuels  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 8.3 - Voirie  
Identifiant unique : 005-210500617-20240416-D2024\_04\_241-AI  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20240416-D2024_04_241-AI-1-1_0.xml	text/xml	990 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_14550.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240416-D2024_04_241-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	49.6 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 mai 2024 à 10h46min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 mai 2024 à 10h46min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 mai 2024 à 10h46min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 mai 2024 à 10h46min43s	Reçu par le MI le 2024-05-03